

Mardi, le 19 novembre 2019

2019-11-19

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le mardi, dix-neuf novembre deux mille dix-neuf (19-11-19) à quinze heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Adrien Gagnon  
Siège N° 2 = Richard Viau  
Siège N° 3 = Claude Dupont  
Siège N° 4 = Claude Blain  
Siège N° 5 = Maxime Allard  
Siège N° 6 = Francis Picard

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

### ORDRE DU JOUR

1. Décontamination 1609 Principale ;

### PROPOSITION ET MANDAT À INNEO ENVIRONNEMENT

201911-255

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate la firme Inneo Environnement pour effectuer les analyses chimiques supplémentaires tel qu'estimé dans le document reçu le 19 novembre 2019.

QU'un nouveau budget représentant les coûts suivants a été autorisé :

- Un montant supplémentaire de 12 000 \$ pour les analyses chimiques supplémentaires ainsi qu'un montant supplémentaire d'environ 15 000 \$ pour le volume des sols supplémentaires à disposer (plus ou moins 100 tonnes métriques).

Adoptée

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201911-256

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....  
Maryse Ducharme, DMA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....  
Pierre Therrien, maire

*"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".*